

Objectif de l'étude internationale

Effectuer un état des lieux au niveau mondial de l'implication des enseignants dans les systèmes de protection sociale solidaire.

Objet de l'enquête

Identifier des cas ou expériences mutuellistes initiées par ou pour des enseignants.

Dans notre enquête, on entend par mutuelles des mutuelles de « santé et prévoyance » (maladie/invalidité, retraite, hospitalisation, décès). En Amérique Latine, on parle également de « coopératives de santé » ou « coopératives solidaires » pour désigner des organisations mutuelles. En Scandinavie, l'initiative peut provenir des syndicats. Des enseignants peuvent aussi signer une convention avec un assureur privé. En tout état de cause, toute expérience mutuelliste de santé et prévoyance retenue devra répondre aux trois principes : solidarité entre assurés, démocratie participative, structure institutionnelle distincte de l'Etat.

1. Connaissez-vous dans votre pays une ou plusieurs mutuelles de santé s'adressant (notamment) aux enseignants ou bien initiées par des enseignants ?

- une
 plusieurs
 non
 je ne sais pas

PAYS :

REGION :

Si oui, merci de compléter les questions suivantes.

Si non, merci de nous renvoyer ce formulaire afin de prendre en compte cette information.

Si vous ne savez pas, pouvez-vous nous fournir les coordonnées d'une personne de contact susceptible de pouvoir nous aider à répertorier de telles expériences mutuellistes ?

.....
PLUSIEURS CASES-REponses PEUVENT ETRE COCHEES A CHAQUE QUESTION

2. Ces expériences mutuellistes prennent-elles la forme de :

- mutuelle
 assurance
 mutuelle & assurance
 micro-assurance « santé et prévoyance »
 coopérative « santé et prévoyance »
 convention entre syndicat(s) et entreprise(s) d'assurance ou mutuelle(s)
 autre :

3. Couverture du risque:
- maladie / invalidité
 - retraite
 - hospitalisation
 - décès
 - autre :
4. Ces expériences « mutuellistes » sont-elles destinées :
- exclusivement aux enseignants
 - exclusivement aux professionnels d'un secteur (privé ou public) de l'éducation
 - aux fonctionnaires en général
 - à toute personne employée
 - à un public variable selon les organisations
5. Ces expériences « mutuellistes » pour ou par les enseignants sont-elles généralement :
- volontaires
 - obligatoires
 - variables selon les organisations
6. Ces expériences « mutuellistes » pour ou par les enseignants sont-elles :
- intégrées dans le système de sécurité sociale ou système national de santé publique
 - simplement reconnues par les pouvoirs publics
 - soutenues par un partenariat international
 - autonomes ou à base communautaire
 - variable selon les organisations
7. Quelle est la couverture géographique de ces expériences mutuellistes pour ou par les enseignants ?
- locale
 - régionale
 - nationale
 - variable selon les organisations

